

Chalette



Chalette
sur-Loing

Place Commune

Les hibernades



Le quartier de Vésines
en mutation

> Page 4



Le plan mercredi
approuvé

> Page 5



LE PROGRAMME
2021-2022

> PAGE 7

La sécurité n'est pas un sujet tabou !

Lors du dernier Conseil municipal, j'ai fait un point quant aux dispositifs mis en place par la Ville, au niveau de la **prévention**, pour assurer la sécurité de nos concitoyens, le maintien de l'ordre étant de la seule compétence de l'Etat.

La Ville fait beaucoup d'efforts

La preuve en est des activités organisées cet été : moyens financiers et humains considérables pour prendre en charge les enfants et les familles qui ne partent pas ou plus en vacances.

C'est ce qui s'appelle de la prévention ! On en fait toute l'année avec le service municipal de la Parentalité et d'autres services municipaux qui garantissent un véritable service public de proximité dans notre commune.

La Ville agit pour la prévention de la délinquance

Ainsi, nous menons des actions avec nos partenaires (Etat, Police nationale, Agglomération, Tribunal, CAF), au travers du CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance), et sous l'égide du sous-préfet.

Il faut s'occuper en amont des causes, comme les violences intrafamiliales

On parle beaucoup des violences dans l'espace public, mais, en nombre, elles sont dérisoires, comparé à la masse des violences intrafamiliales que subissent des femmes, des enfants, des vieillards tous les jours. Pour ce qui est des enfants qui subissent ces violences, cela rejillit forcément dans l'espace public sous la forme de la délinquance des mineurs qui n'est souvent que la conséquence de cette violence subie depuis leur plus tendre enfance.

Il serait temps d'en faire une grande cause nationale

Avec le futur plan départemental de lutte contre la délinquance, la prise en charge de la problématique du temps libre de l'enfant et de l'adolescent le soir, le mercredi, le week-end, et pendant les petites vacances, doit être une priorité pour tous les acteurs du CISPD.

Il faut s'occuper de nos adolescents, en dehors du temps d'enseignement, notamment au niveau du collège, toute la semaine de 8h à 17h. Ainsi, à l'identique des dispositifs que la Ville met en place au niveau de l'école élémentaire, quant au périscolaire et extrascolaire, d'autres devraient être mis en œuvre au niveau du collège.

Je suggérerai qu'à travers le CISPD et le Contrat de ville soient abordées les questions des activités socio-culturelles, éducatives et sportives à proposer aux adolescents, sur leur temps scolaire et périscolaire, en commençant par exemple par les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}.

Même si Chalette n'est pas exempte d'un certain nombre de difficultés, par toutes ces mesures nous contribuons à atténuer leurs conséquences dans la vie quotidienne de nos concitoyens.

« Chiche » pour 30 000 policiers et gendarmes !

La Ville s'investit également au travers du GLTD (Groupement local de traitement de la délinquance), pour lutter contre les problèmes de trafics de stupéfiants, problèmes non seulement aigus à Chalette, à Montargis, dans l'agglomération, mais aussi dans toute la France. Il est essentiel que l'Etat éradique ce fléau.

En outre, nous avons créé une brigade d'ASVP (Agents de surveillance de la voie publique) afin que les policiers municipaux se concentrent davantage sur le terrain jusqu'à 22h ainsi que toute la journée du samedi – ensuite, la Police nationale prend le relais. Ainsi, quatre emplois permanents ont été créés pour la sécurité des Chalettois au quotidien.

Au dernier CISPD, devant le sous-préfet et le procureur, j'ai dit « Chiche ! » à propos de l'annonce d'Emmanuel Macron de renforcer les effectifs de la Police nationale et des forces de sécurité. Le prochain Président de la République devra prendre l'engagement de créer 30 000 emplois de policiers et gendarmes au niveau national afin d'assurer une vraie police nationale de proximité dans nos villes et nos villages.

C'est la seule condition pour assurer la tranquillité et la sécurité de nos concitoyens, qu'ils habitent en ville ou à la campagne.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

3 - Actualité

L'avenue du Général-Leclerc va se refaire une beauté
Le pont de la rue Jean-Lamy se « relooke »
Enquête publique : aménagement d'une véloroute le long du canal d'Orléans

4 - Urbanisme

Le quartier de Vésines en mutation

5 - Jeunesse

Le plan mercredi approuvé au Conseil municipal

6 - Solidarité

CCAS : règlement des aides facultatives

7 - Hibernades

Programme 2021-2022

8 - Chalette ville fleurie

Concours des maisons et balcons fleuris

9 - Portrait

Marie Rasamoely, adjointe à l'environnement et à l'Agenda 21

10 - Culture et loisirs

Ateliers théâtre au Hangar : un succès !

Les rendez-vous du service Enfance famille

11 - Les coups de cœur de la médiathèque

12 - Enfance

Accueil de loisirs : la nature à l'honneur pour les vacances d'automne

Semaine du goût : la pomme dans tous ses états

13 - Sport

Taekwondo : 13^e open international de Chalette

Paris-Chalette-Vierzon et BMX
La flamme olympique pour la Ville et le Guidon chalettois

14 - Libre expression

15 - Si Chalette m'était contée

16 - À l'affiche



Chalette Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
presse@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : Franck Demaumont
Rédaction : S. Masse, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup - Villemandeur



L'avenue du Général-Leclerc va se refaire une beauté



Ils sont près d'une vingtaine de riverains de l'avenue du Général-Leclerc à Chalette, que l'on appelle aussi « ancienne 7 », à s'être déplacés vers la mi-septembre pour la réunion de présentation des travaux qui y seront prochainement entrepris. Cette présentation a été faite par le maire de Chalette, Franck Demaumont, Laurent Rougeron, le directeur des Services techniques de l'Agglomération montargoise, et Mylène Courat, chargée à l'Agglomération de la voirie-ouvrages d'art-jalonnement.

« Il y a vingt ans, la Ville de Chalette avait élaboré un projet, mais celui-ci n'avait pu aller à son terme du fait que la compétence, pour ce genre de chantier, avait été prise par l'Agglomération montargoise », a rappelé en introduction Franck Demaumont.

Le pont de la rue Jean-Lamy se « relooke »



En effet, dans le cadre des réfections de ponts, la Ville a en charge celle du pont Jean-Lamy : il faut procéder au changement du joint de dilatation et des amorces. Seront également effectuées des reprises ponctuelles de la chaussée et des îlots.

En outre, aura lieu la réfection complète des trottoirs de la rue

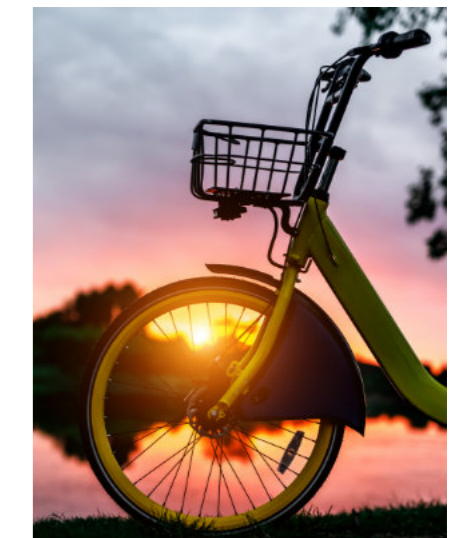
Lazare-Carnot jusqu'à la limite de Montargis.

Ainsi, **le pont sera fermé à la circulation du 11 au 29 octobre** : l'accès à la clinique de Montargis se fera par la rue de la Quintaine et les accès à la ferme maraîchère et au centre équestre ne se feront que d'un côté.

Ouverture d'une enquête publique : aménagement d'une véloroute le long du canal d'Orléans

Du 6 au 22 octobre 2021, le document explicatif ainsi que le livret servant à recueillir les remarques éventuelles seront disponibles au service urbanisme à l'Hôtel de Ville. La commissaire enquêteur, Mme Martine RAGEY, géomètre expert honoraire, sera à la disposition du public, en salle des permanences, le dernier jour de l'enquête, soit le 22 octobre au matin.

Pour rappel, le Conseil départemental du Loiret projette l'aménagement d'une véloroute le long du canal d'Orléans entre le pont Auger à Chécy et l'écluse de Buges à Chalette, sur 70 km traversant le territoire de 18 communes dont la nôtre. Les travaux se dérouleront sur une durée prévisionnelle de 4 ans sur le chemin de halage du canal, une aire de repos est prévue à Chalette à la jonction des 3 canaux.



URBANISME

Le quartier de Vésines en mutation !



Ce mercredi 15 septembre, le maire, Franck Demaumont, et le cabinet d'études Ville Ouverte, chargé par la Ville de l'étude de programmation et requalification urbaine du quartier de Vésines, exposaient devant les riverains le scénario retenu par la municipalité et les citoyens, commerçants, associations qui avaient exprimé leur opinion lors des ateliers de concertation organisés en visioconférence (en raison de la crise sanitaire) il y a quelques mois.

Le scénario préféré consiste en la création de deux parcs distincts au cœur du quartier, permettant une véritable coulée verte : un à l'est du bâtiment accueillant le SMJ (Service municipal jeunesse), déjà existant, et l'autre, au nord du même bâtiment, nouvel espace vert au cœur du quartier intégrant l'impasse Georges-Moreau.

Comme Franck Demaumont l'a expliqué, l'enjeu est de trouver un équilibre dans le futur aménagement en donnant de l'ampleur à la trame verte envisagée (redéfinir une voie piétonnière), en valorisant les berges du Solin tout en tenant compte du Loing, en confortant l'existence des commerces et en proposant une offre de logements à prix abordable.

Il est prévu de reformer de nouveaux îlots urbains avec la stratégie de relier les espaces publics existants. Un espace de vie serait créé pour les habitants, contenant une salle polyvalente, des locaux associatifs, un pôle jeunesse restructuré (plus esthétique et mieux adapté aux usagers).

L'annonce de la démolition envisagée de l'ancienne école élémentaire a suscité des réactions dans la salle : en effet des riverains nostalgiques souhaiteraient conserver leur école qui les a vu grandir ! Le maire les a rassurés en garantissant le maintien du bâtiment iconique sur lequel est inscrit « école communale ».

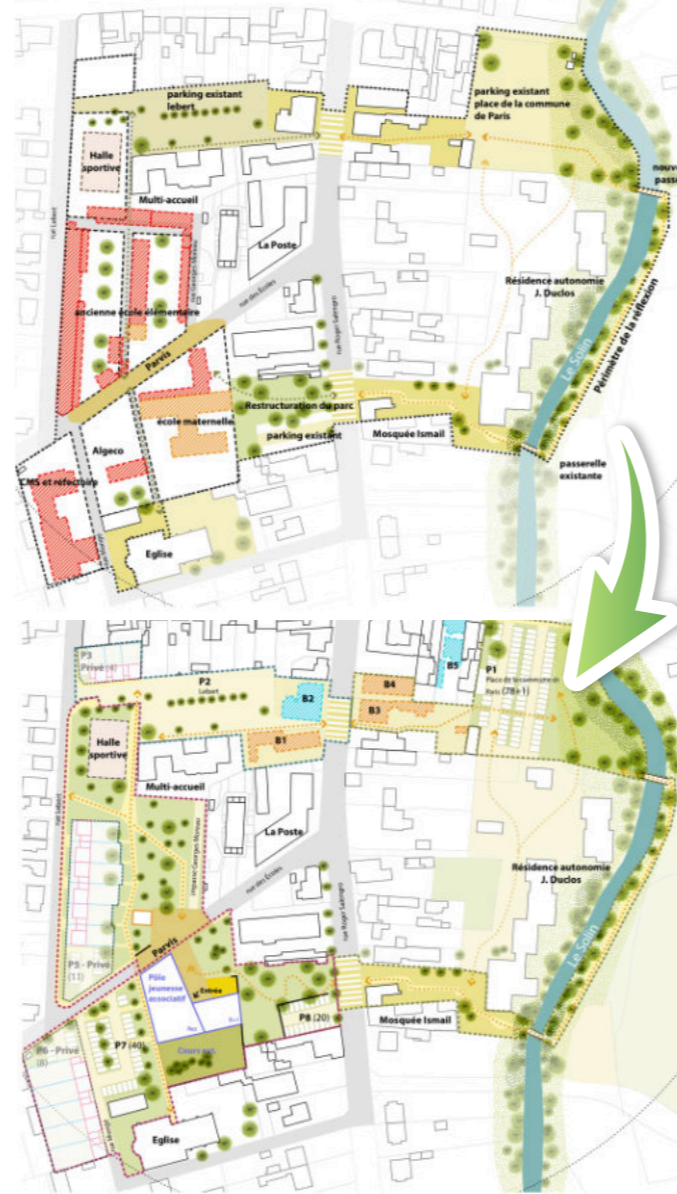
Bien entendu, cette opération d'aménagement est à envisager sur le temps long et dépendra des contraintes financières de la commune. Les éléments de phasage qui ont été validés sont :

- un premier temps opérationnel concernant le secteur du Solin (place de la Commune de Paris),
- un second temps pour la partie du parking rue Lebert,
- et un troisième et dernier temps : le secteur cœur de quartier, secteur emblématique du quartier.

Les plans de l'opération programmée exposés lors de la réunion sont consultables sur le site internet de la Ville.



L'ancienne école va disparaître pour laisser place à des locaux associatifs, une salle polyvalente et des espaces verts...



JEUNESSE

Le plan mercredi approuvé au Conseil municipal



La réussite éducative des jeunes Chalettois au cœur des préoccupations municipales !

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont approuvé la signature d'une convention liant la Ville, l'Académie, la Préfecture et la Caisse d'allocations familiales, et portant sur la labellisation Plan Mercredi.

En effet, la politique éducative menée par la municipalité, l'organisation et les contenus pédagogiques des accueils de loisirs répondent totalement aux prérequis permettant à la Ville d'obtenir ce label.

À quoi correspond ce label ?

Le label **Plan Mercredi** crée un cadre de confiance pour les familles ; il permet de mettre en avant des activités périscolaires de qualité, et ainsi de garantir la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels. Il s'agit d'un dispositif qui s'inscrit dans le cadre du Projet éducatif territorial.

La Ville s'engage à respecter une charte qualité, veillant à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires, assurant l'accessibilité de tous les enfants (notamment en situation de handicap), proposant des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives.

Pourquoi développer des activités éducatives de qualité ?

Pour assurer le bien-être de chaque enfant en favorisant et en accompagnant son épanouissement.

Pour agir en faveur de l'égalité et lutter contre l'exclusion et toutes formes de discrimination.

Pour développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant.

Qu'a mis en œuvre la Ville pour mériter cette labellisation ?

En premier lieu, une politique de tarification modulée permettant aux enfants des familles les plus modestes de fréquenter les accueils de loisirs.

Ensuite, la Ville a répondu au plus proche des besoins de ses habitants, comme :

- organiser un **ramassage des enfants** dans l'ensemble des quartiers matin et soir pour les familles non véhiculées ;
- faire le choix d'une **structure regroupant les enfants**

de tous les quartiers, qu'ils soient scolarisés en école maternelle ou élémentaire, facilitant ainsi la mobilité des parents ;

- rendre l'**accueil possible en demi-journée** avec ou sans repas permettant de combiner d'autres activités dans la journée du mercredi ;
- assurer une continuité qui garantit la présence d'**animateurs référents** du périscolaire se déroulant les jours d'école afin que les familles aient un repère ;
- organiser de manière ponctuelle des **actions en direction des parents** ;
- intégrer dans le Projet pédagogique une section spécifique au handicap, **former les animateurs autour du handicap** et adapter les locaux pour les personnes à mobilité réduite.

Quelles sont les activités proposées aux enfants ?

Tout un panel d'activités !

En effet, celles-ci sont d'ordre artistique, scientifique (avec découverte de l'environnement), civique, écocitoyen, numérique, sportif...

En outre, elles s'attachent à mettre en valeur les richesses du territoire avec le partenariat d'associations culturelles, environnementales et sportives, et en y associant certains services municipaux.

Les équipements de la Ville et de l'Agglomération sont fréquentés activement : musée, médiathèque, ludothèque, piscine, base de loisirs, Maison de la nature et de l'eau, gymnases, le Hangar, la salle de spectacles du Tivoli, le cinéma..., pour n'en citer que quelques-uns.

Les engagements à venir

La Ville prévoit des actions plus régulières en direction des parents, de compléter les actions de formation existantes avec des thématiques ciblées comme le harcèlement entre enfants, l'égalité filles/garçons.

Ce plan vient illustrer les engagements pris dans le projet éducatif adopté au conseil municipal de juin dernier et une démarche de recherche de qualité optimale ; celle-ci s'appuie sur la compétence des services municipaux et sur des échanges avec les familles, les acteurs locaux et les élus au travers de questionnaires participatifs.

SOLIDARITÉ

Centre communal d'action sociale (CCAS) : règlement des aides facultatives



Ces aides sociales facultatives n'ont pas de caractère obligatoire ; elles relèvent d'une politique volontariste de la commune et de la libre initiative du CCAS. Elles ne sont pas un complément de ressources et sont attribuées une fois le recours aux dispositifs de droit commun ou d'aides légales épuisé.

Qui en bénéficie ?

Le demandeur doit être majeur. Il doit résider dans la commune de Chalette-sur-Loing depuis au moins trois mois, excepté pour les aides alimentaires et d'installation (dépôt de garantie, ameublement...) qui sont ouvertes aux personnes venant d'arriver.

La situation financière est étudiée au moment de la demande.

Quelles sont les aides ?

Les secours d'urgence : il s'agit de dépannages alimentaires, de mise à l'abri en cas d'intempéries, d'incendie ou de violences au domicile, d'aide à la mobilité (ticket de bus).

- Faire la demande directement au CCAS.

La téléalarme : la prise en charge du montant résiduel de l'abonnement à la téléalarme varie selon les ressources. Il est plafonné à 28 € par mois.

- Faire la demande directement au CCAS.

L'Épicerie solidaire (à partir de décembre 2021) : la prestation est ouverte durant un à trois mois. Le montant du panier mensuel est défini en fonction de la composition familiale. La famille participe à hauteur de 10 %.

- Faire la demande auprès de son travailleur social de référence (MDD¹, ORPADAM², Mission locale, CADA³, CCAS...).

Les aides exceptionnelles : elles permettent de faire face à une dépense importante imprévue ou liée à un projet d'insertion, ou de permettre l'accès ou le maintien à des droits fondamentaux. Il peut s'agir d'une participation à une facture d'énergie, de frais d'installation dans un logement, d'impayé de loyer, de mobilité...

- Faire la demande auprès de son travailleur social de référence (MDD¹, ORPADAM², Mission locale, CADA³, CCAS...).

Les avances remboursables : ces « prêts sociaux » spécifiques désignent des avances remboursables dédiées à un objet précis. Ils concourent à une insertion professionnelle, une intervention médicale ou pallient un dysfonctionnement administratif.

- Faire la demande auprès de son travailleur social de référence (MDD¹, ORPADAM², Mission locale, CADA³, CCAS...).

Les dons : il s'agit de billetterie, jouets, masques... délivrés par des partenaires et distribués selon leurs conditions.

- Faire la demande directement au CCAS.

1 - MDD : Maison du Département
2 - ORPADAM : Office des retraités et personnes âgées du district de l'agglomération montargoise
3 - CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile

Solidarité avec la Palestine

Le groupe local de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) fait partie de la tournée « Gaza, balle au pied ».

En juin 2019, une équipe de footballeurs amputés de Gaza était accueillie en France pour des rencontres amicales avec l'équipe de France de footballeurs amputés. Iyad Alastal, réalisateur palestinien de Gaza, a suivi l'équipe gazaouie à Gaza ainsi qu'en France et a réalisé un documentaire « Gaza, balle au pied ». L'AFPS organise une tournée en lien avec d'autres associations comme

l'UJPF (Union Juive Française pour la Paix). Il est prévu la projection du documentaire en présence du réalisateur, du responsable de l'association des footballeurs amputés de Gaza, Fouad Abou Ghalion et de Naji Naji, footballeur amputé.

Cette tournée s'arrêtera à Chalette le vendredi 22 octobre.

Des informations complémentaires seront fournies au moment opportun sur le site internet de la Ville et la page Facebook.



Programme 2021/22



Les hibernades

Des rendez-vous pour les seniors avec le SEMURPA

2021

- MER 06 OCT **INAUGURATION + CONFÉRENCE**
Inauguration en présence du maire et conférence sur la sécurité des seniors. 14h à la Maison des arts.
- JEU 07 OCT **ATELIER JEUX**
De 14h à 16h à la ludothèque de Chalette.
- MAR 12 OCT **ATELIER CUISINE**
À l'occasion de la Semaine du goût. 9h à l'espace Paul-Marlin. Sur inscription. PAF : 2 €
- JEU 14 OCT **REPAS TOMBOLA**
au profit de la recherche contre la mucoviscidose (1€ l'enveloppe). 12h à l'espace Paul-Marlin.
- MAR 19 OCT **REPAS TOMBOLA**
au profit de la recherche contre la mucoviscidose (1€ l'enveloppe). 12h à la résidence Jacques-Duclos.
- VEN 29 OCT **DÉDICACE LOLA SÉMONIN**
L'autrice-comédienne de *La madeleine Proust* sera en dédicace à la médiathèque de Chalette.
- JEU 18 NOV **REPAS BEAUJOLAIS**
12h à la résidence Jacques-Duclos. Chalettois-es : 12€ - Hors commune : 15,50€
- JEU 25 NOV **LECTURES À VOIX HAUTE**
15h à la médiathèque de Chalette.
- JEU 02 DÉC **ATELIER JEUX**
De 14h à 16h à la ludothèque de Chalette.
- JEU 09 DÉC **DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL**
Distribution toute la journée à Barbusse, Salengro et Pontonnerie pour ceux qui auront retourné le bon de réservation.

2022

- JEU 06 JAN **ATELIER CUISINE**
Galette des Rois. 9h à l'espace Paul-Marlin. Sur inscription. PAF : 2 €
- SAM 08 JAN **REPAS DE NOËL**
12h à la résidence Jacques-Duclos. Chalettois-es : 29,50€ - Hors commune : 38€
- MER 26 JAN **JOURNÉE SPORT ET BIEN-ÊTRE**
À la Maison des association et salle de la Pontonnerie.
- DIM 13 FÉV **REPAS DES SÉNIORS**
12h au complexe du Château-Blanc.
- SAM 19 FÉV **GALA DE DANSE**
À 14h au Hangar.
- DIM 20 FÉV **LOTO**
au profit des femmes victimes de violences (3€ le carton). 14h30 à l'espace Paul-Marlin.
- MER 23 FÉV **SPECTACLE THÉÂTRE**
À 14h à la Maison des arts.
- SAM 26 FÉV
- DIM 27 FÉV

Tickets pour les spectacles à prendre à Duclos ou Marlin. Renseignements et inscriptions : 02 38 93 62 61

Pass sanitaire et port du masque

CHALETTE VILLE FLEURIE

Concours des maisons et balcons fleuris

En raison de la crise sanitaire toujours présente sur le territoire, le maire a décidé d'annuler la cérémonie de remise des prix prévue initialement le samedi 2 octobre (compte tenu des conditions dans lesquelles elle se déroule habituellement) afin de ne prendre aucun risque pour ses administrés.

Toutefois, si ce moment convivial n'a pu se tenir, les lauréats n'ont pas été pour autant privés de leur prix. En effet, les récompenses ont été adressées aux gagnants par courrier : un bon d'achat pour tous les participants, un bon d'achat et deux entrées pour les jardins du château de La Bussière pour les premières places, un bon d'achat et deux entrées pour le Parc floral de la Source à Orléans pour les deuxième places, un bon d'achat et deux entrées au jardin du Théâtre des Minuits à Yèvre-Châtel pour les troisième places, un bon d'achat et deux entrées à l'Arboretum national des Barres à Nogent-sur-Vernisson pour les quatrième places, et un bon d'achat et deux entrées à la Roseraie des Morailles à Pithiviers pour les cinquième places.

Bravo à toutes et tous pour votre contribution à l'embellissement de notre ville !

Les lauréats 2021 :

Catégorie 1A

1. BOISSEAU Conception · VÉSINES
2. BILLE Pierre · LANCY
3. KERRICHARD Odile · PONTONNERIE
4. THOMAS Serge · LANCY
5. ANTUNES Virgilio · VÉSINES

Catégorie 1B

1. HENRY Florence · LANCY
2. SMOLNICK Christian · LANCY
3. LELEU LEFEVRE · VÉSINES
4. FOUQUIN Edwige · LANCY
5. BEZANCON Guy · LANCY

Catégorie 4

1. ANTUNES Maria · VÉSINES
2. MOKLIN Gaétane · BOURG
3. RONDEAU Michèle · LANCY
4. CAROUX Martine · LANCY
5. GUYARD Liliane · LANCY

Catégories 3-5-7-15

1. GONTHIER Christian · LANCY
2. BARAY Daniel · KENNEDY
3. FONTAINE Paulette · VÉSINES
4. HAMADENE Choumicha · BOURG
5. GIL-LECLERC Carmen · BOURG



Photos : Jean-Claude RENOUF

PORTRAIT

Marie Rasamoely, adjointe à l'environnement et à l'Agenda 21

Originaire de Madagascar, Marie Rasamoely arrive en France en 1975. Un an plus tard, elle est embauchée chez Renault S.A. - Construction automobile à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) à la Direction financière. En 1989, elle profite d'une opportunité et devient cheffe de bureau comptable dans l'usine de fabrication mécanique et de rénovation moteurs pour les usines de montage de société.

La retraite, c'est vivre avec les autres

Mariée et mère de deux enfants, c'est au moment de sa retraite qu'elle s'installe à Chalette. Pour elle, la retraite c'est être avec les autres. C'est ainsi qu'elle participe aux différentes manifestations organisées par la Ville ; elle est également active au sein du comité de quartier dans lequel elle demeure. Et puis Marie est aussi une sportive ; pour preuve, elle a été championne de karaté « Ligue Île-de-France Vétérans Kata » en février 2020 ; sans omettre d'autres loisirs telle que la broderie d'art. Enfin, elle assistera également, pendant un laps de temps, la directrice de Fratercité, la régie de quartier de Chalette, au début de sa création. Très investie et participant beaucoup à la vie de la cité, c'est à ce titre qu'elle est sollicitée par le maire pour rejoindre sa liste « Ensemble pour Chalette ». Pour elle, cet engagement est une suite logique : celle d'être avec les gens, d'apporter une pierre à l'édifice que la municipalité construit ou réaménage petit à petit pour le bien de ses concitoyens.

Agir pour acquérir et maintenir une haute qualité environnementale

En acceptant la fonction d'adjointe au cadre de vie et à l'Agenda 21, Marie mesure bien évidemment l'énorme tâche qui incombe à sa délégation. En effet, celle-ci ne se réduit pas, même si c'est essentiel, à préserver la nature. Mais les actions que la Ville a engagées lors des mandats précédents (Agenda 21, zone du Grand Rozeau, fleurissement, abandon des pesticides, acquisition récente du label « Espace naturel sensible »...) qui sont louables et remarquables et que nous devons aussi au personnel municipal en charge de leur mise en œuvre ou/et de leur entretien ne suffiront pas à préserver une haute qualité environnementale sans l'adhésion des citoyens.



Vers un comportement écocitoyen

Avec le réchauffement climatique et toutes ses conséquences, y compris humaines, il y a une nécessité urgente d'agir et de réfléchir différemment. Et cela ne pourra se réaliser qu'avec l'adhésion d'un maximum de citoyens, dans tous les domaines : consommation, alimentation, respect de l'environnement, de la faune et de la flore, etc. De son côté, la Maison de la nature et de l'eau, avec à sa tête les deux animatrices, y participe déjà grandement en recevant des groupes et des classes grâce à diverses animations pédagogiques et interactives.

Agir au quotidien, pour un lendemain serein

L'objectif de Marie Rasamoely est désormais de développer des actions avec la population via les comités de quartiers et les associations pour faire prendre conscience de l'importance de la nature dans nos vies, en appelant au civisme de chacune et de chacun - jeunes et moins jeunes. L'après-Covid devrait être l'occasion de renouveler ou d'imaginer de nouvelles actions solidaires et écologiques afin de limiter et d'aller vers une éradication de l'impact négatif des activités humaines via, par exemple, des journées de l'environnement pour une ville propre (ramassage d'ordures, tri des déchets, développement des partenariats avec les producteurs locaux, les maraîchers bio). Des exemples qui ne demandent qu'à se développer grâce à l'imagination et à l'investissement de chacune et de chacun. Toutes les propositions seront les bienvenues. N'hésitez pas à interpeller vos élus, ils sont à votre écoute.

Enfin, et depuis peu, l'élue chalettoise à l'environnement et à l'Agenda 21 est devenue présidente du Comité de bassin Loing au sein de l'EPAGE (Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau), une fonction qui ne devrait pas nuire à sa délégation, bien au contraire !



LA BASE DE LOISIRS RECONNUE D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL

Dans le cadre de l'actualisation du schéma départemental de signalisation touristique adoptée par le Conseil départemental, la Base de loisirs de Chalette a été identifiée parmi les nouveaux sites à signaler. En effet, au regard de la qualité de ses aménagements paysagers, de l'importance de son offre d'activités, et de la qualité de ses eaux de baignade, reconnue par le label Pavillon bleu, la Base de loisirs rejoint les sites de la catégorie d'intérêt départemental.

CULTURE ET LOISIRS

Ateliers théâtre au Hangar : un succès !



Les ateliers théâtre proposés par Aurélie Plaut et la Cie « Je est un autre », en résidence au Hangar, l'espace culturel de la ville de Chalette, ont du succès: plus d'une soixantaine d'inscrits dès la première semaine. Les cours ont débuté cette semaine. Nous sommes impatients d'assister aux spectacles de fin d'année des différents ateliers !

Le Hangar
5, rue de la Forêt
45210 Chalette
02 38 93 17 96

FAMILLE

Les rendez-vous du service Enfance famille

La pause café des parents

Vacances d'automne

Des activités en famille !

Le jeudi, c'est la pause café des parents : un espace de discussion et de questionnement en toute convivialité.

Les jeudis 14, et 21 octobre de 9h à 11h, au centre de loisirs Aragon : pause café des parents avec Marie-MIAHE-KUNTZ, intervenante en parentalité.

Qu'est-ce que l'anxiété ? Celle des parents, celle de nos enfants du plus petit à l'ado : Comment naît-elle ? Comment la ressent-on ? et Comment la gérer ?... Autant de questions abordées, afin de mieux la comprendre pour mieux la maîtriser et pouvoir soutenir nos proches qui en sont victimes.

En plein air du côté du lac

Les Vendredis 1, 8, 15 et 22, octobre et de 10h à 11h près du théâtre de verdure du lac :

"Training poussette zen" Avec Pamela Coach fit, éducatrice sportive : Les parents sont conviés à une marche intégrant des exercices empruntés aux Pilate, yoga, stretching, et gym douce !

Leurs bébés bien couverts, en poussette sont les bienvenus pour profiter de la balade avec eux !

Si le temps est pluvieux, maintien des activités sous la Halle près du théâtre de verdure, lieu du RDV.

Le service Enfance famille propose également de nombreuses activités pendant les vacances d'automne, **du 26 octobre au 5 novembre** à la salle polyvalente de l'école Pierre-Perret.

Ateliers théâtre, ateliers cuisine, sport, généalogie, jeux d'équipe, ateliers créatifs, sortie laser game... Il y en aura pour tous les goûts ! Tout le programme est disponible sur www.ville-chalette.fr.

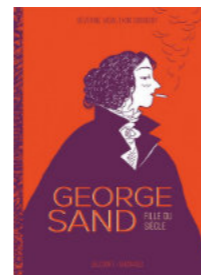
- Inscriptions aux ateliers sur la demi-journée ou la journée au choix : 2 € par famille.
- Priorité sur la sortie aux personnes ayant participé aux ateliers. Le coût de la sortie est en fonction du quotient familial et accès gratuit à l'ensemble des ateliers en fonction du nombre de places disponibles.
- Pour plus de convivialité, vous pouvez apporter le gouter à prendre sur place, nous offrons la boisson !

Renseignements et inscriptions :

- 02 38 89 59 99 ou 06 12 03 28 32
- myrthille.lesoeur-baroun@ville-chalette.fr

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr :



George Sand, fille du siècle
BD adultes
Séverine Vidal et Kim Consigny

La biographie tendre et dense d'une femme d'exception... Auteure de *La mare au diable* écrit en seulement quatre jours ou encore de *La petite fadette*, George Sand est une figure de l'émancipation des femmes, une vie de libertés, sociale, politique, amoureuse, littéraire... Née en 1804 à une époque où dans le code civil, les « débilés mentaux, les mineurs, les criminels et... les femmes » étaient privés de droits juridiques, George Sand détonne dans cet univers très masculin : elle connut la gloire autant que Balzac ou Flaubert, eut des amants (Musset ou Chopin...) et des maîtresses, changea de nom, divorça, porta le pantalon... Elle aimait la vie, la nature, la politique, la musique et la littérature...

S'adapter

Roman adultes
Clara Dupont-Monod

Une famille unie, deux enfants, et l'arrivée d'un troisième qui ne sera jamais un enfant « comme les autres ». Comment s'adapter à l'arrivée d'un enfant handicapé ? Comment une fratrie peut-elle se confronter à la différence ? Chaque enfant aura un ressenti différent : un attachement profond pour « l'aîné », de la révolte pour « la cadette » puis l'espoir pour « le dernier », successeur d'un frère qu'il n'a jamais connu. Comme dans un conte, ce sont les pierres de la cour qui racontent, qui décrivent les sentiments forts de cette fratrie bousculée. Un roman poétique et plein de sensibilité.



Ceci est mon cœur

Livre ados
6 autrices, 6 histoires choisies par Causette

C'est le point commun de ces six textes, fictions, enquêtes, ou portraits. Ils murmurent qu'il faut plonger quand l'amour est là. Garder les yeux ouverts, quand même, et savoir être forte pour combattre les obstacles, mais plonger ! Et même si au bout de l'histoire, la rupture nous attend. Elle nous rendra plus forte.



Être un chêne sous l'écorce de Quercus

Documentaire
Laurent Tillon

Les arbres aussi ont une histoire. A travers la vie pleine de suspense et de rebondissements de Quercus, « son » chêne, l'auteur nous ouvre la porte de tout un monde mystérieux, multiple, foisonnant et fascinant. Celui de Silva, la forêt, et de tous ses habitants. Un texte nourri de science, de philosophie et de poésie.

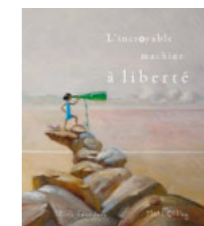


L'incroyable machine à liberté

Album jeunesse
Kirli Saunders

Prêt pour un voyage au pays des machines à liberté ?

Un magnifique album, un hymne au rêve, à l'imagination... aux livres !

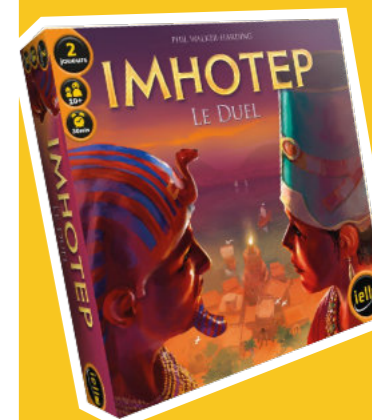


COUPS DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE



Dive

Dive explore la notion de perception, la capacité des plongeurs à observer l'océan (paquet de cartes transparentes) et à en tirer profit : « Je dois éviter ce requin, mais se trouve-t-il sur la troisième ou la quatrième carte ? »



Imhotep, le duel

2 joueurs. Petit à petit construisez 4 bâtiments en incarnant Néfertiti et Akhenaton, afin de gagner le plus de points possible. 3 actions possible : placer un pion, décharger un bateau, jouer 1 tuile action. Des milliers de possibilités, des heures d'affrontement !



LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ ! CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !



1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr



Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h

ENFANCE

Accueil de loisirs : la nature à l'honneur pour les vacances d'automne



Pour les vacances d'automne 2021, l'accueil de loisirs Aragon ouvrira ses portes aux enfants d'âge maternel et élémentaire du lundi 25 au vendredi 29 octobre et du mardi 2 au vendredi 5 novembre 2021.

Le thème : « À la découverte de ce qui nous entoure ».

Durant ces vacances, place à la nature et à notre environnement et pendant ces neuf jours d'ouverture, les en-

fants pourront s'adonner à diverses activités ludiques et pédagogiques.

À travers ces activités, ils seront sensibilisés à la faune et la flore ainsi qu'à la découverte des différents métiers qui les entourent et ils seront initiés à la prise en compte et au respect de l'environnement.

De plus, des sorties à la Maison de la nature et de l'eau, en forêt, à la piscine, au lac ainsi que deux spectacles (un pour les enfants scolarisés en école maternelle et un pour ceux scolarisés en élémentaire) leur feront vivre de belles vacances riches en révélations !

Les inscriptions sont ouvertes à l'ensemble des familles, du lundi 4 au jeudi 14 octobre 2021 sur rendez-vous ; mais en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, les conditions d'accès pourraient être modifiées pour les enfants scolarisés à l'extérieur de Chalette (afin d'éviter le brassage des groupes d'enfants).

Semaine du goût dans les restaurants scolaires et accueils de loisirs : la pomme dans tous ses états !



Depuis 1990 a lieu chaque année en France la Semaine du goût. Cette année, la 32^{ème} édition se déroulera du 11 au 17 octobre 2021.

L'ensemble des équipes du service municipal de la Vie scolaire a travaillé sur des propositions d'actions, le thème proposé pour cette année étant « La pomme, produit local de saison ».

Ainsi, la cuisine centrale prévoit une semaine de menus pour les restaurants scolaires avec la pomme dans toutes ses déclinaisons et un travail sera réalisé sur les textures.

Un atelier pâtisserie sera organisé au centre de loisirs le mercredi 19 octobre avec l'intervention de la cheffe de cuisine et d'un cuisinier de la cuisine centrale pour la confection du dessert du midi.

Une animation sur le jus de pomme interviendra avec huit variétés de pommes.

Une cueillette de pommes s'effectuera par les enfants du centre Aragon aux Vergers de Maintenon à Corquille-roy, suivie d'une visite de l'exploitation.

Puis, divers ateliers seront accomplis, toujours en lien avec ce fruit, dans les accueils de loisirs, périscolaires (parfois en collaboration avec les enseignants) et du mercredi :

- ateliers artistiques avec la création de chansons, poésies, fresques, affiches, Récup'art, sculptures ;
- ateliers scientifiques et de découverte sur le cycle de la pomme, les variétés, les origines ;
- ateliers ludiques avec un quizz, Kim goût, des grands jeux ;
- ateliers culinaires avec l'élaboration de pâtisseries, jus, compotes ;
- et plantation d'un pommier dans le verger du groupe scolaire Michel- Moineau.

Enfin, à partir de cette Semaine du goût et en accord avec l'Éducation nationale, il est proposé de remettre en place, dans l'ensemble des groupes scolaires, l'opération « Une pomme à la récré » qui devrait ensuite se pérenniser durant l'année scolaire.

Que de réjouissances en perspective pour nos jeunes Chalettois !

SPORT

Taekwondo : 13^e open international de Chalette

Les 23 et 24 octobre prochains, la section de taekwondo de l'Union sportive de Chalette proposera la 13^{ème} édition de l'Open international de Chalette. Près de 500 taekwondoïstes venant du monde entier, de France bien sûr mais aussi de Belgique, du Sénégal, du Togo, du Nigeria, du Maroc ou encore d'Espagne, seront présents durant ces deux jours.

Cette 13^{ème} édition se déroulera sous le parrainage de Laura Schiel, championne du monde handi-taekwondo, athlète de haut niveau et membre de l'équipe de France. À noter également la présence du responsable mondial de l'arbitrage au niveau para-taekwondo, Chakir Chelbat.

Paris-Chalette-Vierzon et BMX



Plus de 160 coureurs ont pris le départ de la 62^{ème} édition de la classique Paris - Chalette - Vierzon qui s'est déroulée le 25 septembre dernier. Parmi eux, neuf locaux du Guidon chalettois. C'est le maire de Chalette, Franck Demaumont, avec à ses côtés l'adjoint aux sports de la Ville, Christophe Rambaud, qui a donné le top départ. Kévin Avoine, du Cyclo-club Nogent-sur-Oise, a remporté la classique disputée sur 181,1 kilomètres. Il a devancé Kévin Le Cunff (Dunkerque Grand Littoral-Cofidis) et Marius Macé (Paris Cycliste Olympique). Le premier coureur du Guidon chalettois s'est classé 38^{ème} ; il s'agit de Ronan Raucault qui a terminé à 40 secondes du vainqueur. Notons que Kévin Le Cunff, qui a terminé deuxième de l'épreuve, a été médaille d'or sur la course en ligne paralympique aux derniers Jeux olympiques de Tokyo.

Pour le BMX, rendez-vous fin octobre, les 30 et 31. Le samedi 30, il s'agira de la 3^{ème} manche du chal-



lenge du Loiret. Le lendemain, dimanche 31, place cette fois à la 4^{ème} manche de la coupe du Centre-Val de Loire. Pour ces deux épreuves BMX, rendez-vous sur la piste du Guidon chalettois face à la base de loisirs du lac de Chalette.

La flamme olympique pour la Ville et le Guidon chalettois



Le 2 octobre dernier, une quinzaine d'associations et clubs sportifs chalettois ont répondu présent pour le forum des associations organisé par la municipalité. Après de longs mois d'activité restreinte, voire inexistante, en raison de la crise sanitaire,

l'heure était donc aux retrouvailles, celles-ci n'ayant pu se faire comme traditionnellement, en juin, lors de la fête de Chalette.

Ces retrouvailles ont également été pour la ville, et le guidon-chalettois, l'occasion de recevoir « la Flamme Olympique » des mains de Éric Godey, vice-président à la politique sportive de l'agglomération montargoise. Cette flamme attribuée par l'agglomération vient en récompense aux villes ayant des clubs et structures labélisés « Terre de jeux- Paris 2024 ». Pour Chalette, c'est donc le BMX, avec sa piste située face à la bai-



LIBRE EXPRESSION

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu.e-s communistes, républicains et citoyens

Veille de collecte : mon sac poubelle noir - acheté de mes propres deniers - (avant, il m'était « offert », mais ça c'était avant), je le pose devant ma porte après 18h ; demain, le camion du SMIRTOM passera tôt. Qu'ai-je donc le droit d'y déposer ? Des poussières, papiers gras, barquettes en polystyrène (non recyclables pour le moment)... Une fois par semaine, c'est la poubelle à couvercle jaune (celle-là, le SMIRTOM me l'a « offerte » il y a quelques années !) qui est ramassée. J'y mets emballages, bouteilles plastiques, papiers, journaux, cartons (sauf les ondulés), pots de yaourts, lesquels serviront à fabriquer des polaires. Mes bouteilles en verre, je les jette dans les contenants verts disséminés dans les quartiers. Les céramiques, plastiques durs, lampes, appareils ménagers, métaux, déchets verts, plâtres, seaux de peintures ou contenant des solvants ou autres liquides, je les emporte à la déchetterie du SMIRTOM.

Les déchets dits humides iront dans la compostière, pour un compost de qualité dont les poules sont friandes !

Et comme je suis un écocitoyen modèle, je n'oublie pas de me connecter sur l'application gratuite PanneauPocket, app.panneaupocket.fr pour connaître d'autres possibilités de recyclage.

J'ai tout bien fait comme on m'a dit pour mieux trier mes déchets ; alors, vais-je en être récompensé ? Oui : je vais avoir le droit/l'obligation de payer la fameuse TEOM, qui ne cesse d'augmenter et grève de plus en plus le budget de l'ensemble de nos concitoyens !

Élu.e-s socialistes

Reprise des activités culturelles au Hangar !

Après une année terrible pour les professionnels de la culture et une saison bouleversée par les annulations et les reports de spectacles, ponctuée par une incertitude constante concernant la réouverture des salles, le public était au rendez-vous début septembre pour apporter son soutien et retourner dans la salle du Hangar pour applaudir les artistes.

Cette année, les artistes ont encore plus besoin de votre présence et de vos encouragements. Une saison particulière s'annonce avec bon nombre de spectacles issus de la saison précédente car, pour nous, il était important d'honorer les engagements pris envers les artistes ! Cependant, une dose de nouveautés en chansons, humour et pièces de théâtre ravira les nombreux spectateurs ! Nouveauté importante cette année, des ateliers de pratique artistique vous sont proposés au Hangar, animés par des professionnels du spectacle vivant : interprétation, improvisation, mime, expression corporelle, jeu face caméra, etc.

N'hésitez pas à vous inscrire et venir développer vos talents artistiques !

Un nouvel élan pour Chalette

Suite à nos deux derniers textes, de nombreux citoyens et citoyennes nous ont signalé des problèmes d'ordre urbain : bouche d'égout déboîtée, trottoir fortement dégradé, nid-de-poule dangereux, point deal, bouche d'eau pluviale bouchée inondant les passages piétons...

Plusieurs de ces problèmes ont déjà pu être réglés, d'autres dépendent de l'Agglomération et du Département, mais nous ferons remonter tous vos signalements.

Nous contacter : cyril.faire@ville-chalette.fr

Changement de cap pour Chalette

Il s'agit de la seconde rentrée sous l'égide de la Covid-19 ; j'émets le souhait comme tous que la rentrée prochaine soit plus sereine. Les Chalettois et Chalettoises ainsi que les habitants de l'agglomération ont fait des efforts formidables en termes de vaccination en espérant qu'un jour ce virus ne soit qu'un lointain souvenir. La gestion de la crise sanitaire a été exemplaire à Chalette-sur-Loing. En tant que conseillère, je tiens à le signaler.

La rentrée, c'est également le moment où on s'intéresse à l'éducation et aux jeunes qui n'arrivent pas à trouver de solution pour la poursuite de leurs études ou en matière d'insertion. La déscolarisation est de plus en plus précoce avec des conséquences comme l'analphabétisme, des jeunes qui ne disposent pas de diplômes ou autre problématique. Le risque est qu'ils se retrouvent dans une situation d'oisiveté et d'errance et quelquefois même de marginalité dite sociale.

Vous pourrez compter sur ma détermination pour m'impliquer au sein des conseils d'administration des collèges et au sein de la Mission locale de Montargis.

Je souhaite à tous les enfants, collégiens, lycéens et étudiants une bonne rentrée 2021.

Farah Loiseau

SI CHALETTE M'ÉTAIT CONTÉE

Les maires de Chalette et leurs rues (suite) par Jean-Claude RENOUF

Rue GOUBIN

Cette rue située dans le quartier du Bourg commence rue Gambetta pour se terminer rue Émile-Zola. Elle a été nommée ainsi lors du Conseil municipal du 27 novembre 1926 présidé par Alphonse Chapeau maire de Chalette. Elle a été construite dans l'ancien clos de M. Goubin.

Noël Théophile Edmond GOUBIN est né le 25 décembre 1861 à Paucourt et mort le 10 mars 1923 à Chalette au 69, rue Gambetta (clos Goubin). Il est le fils d'Edmond Stanislas Goubin et de Françoise Bonneau. Il a été maire de Chalette de 1900 à 1912.

Rue GUICHARD

Cette rue est dans le quartier de la Pontonnerie. Elle commence à l'intersection des rues Jules-Massenet et Marcel-Blanchet pour se terminer rue de la Lisique. Elle a été nommée ainsi lors du Conseil municipal du 27 octobre 1972 présidé par Max Nublat. Elle a été créée dans le lotissement Champtaloup.

Henri GUICHARD, né le 7 janvier 1868 à Quincieux (Rhône), mort le 21 février 1952 à Montargis, était fils de Claude Guichard, brigadier poseur aux chemins de fer, et d'Eugénie Rousselat. Henri Guichard était professeur.

Il était le seul maire socialiste puis communiste du Loiret : premier magistrat municipal de Chalette-sur-Loing de décembre 1919 à mai 1925. Il fut conseiller municipal de 1925 à 1929.

À suivre ...

ÉTAT CIVIL :

Naissances :

- Téa BAHAGAMA
- Hamza MAUDET
- Sélim ATAY

Mariages :

- Melike-Nur AKINCI & Sefa TÜYSÜZ
- Sibel ÖRNEK & Mikail CAGIRTEKIN

Décès :

- Olivier VIELLEPEAU
- Abu DIANKA
- Ghislaine MAGERMAN (PELLERIN)
- Gilbert DARRONDEAU
- Angéline KHECHAI

EN BREF

Non reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : la demande de la Ville a été rejetée (arrêté ministériel du 27 juillet 2021) au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en 2020.



Noël de la solidarité famille : un spectacle de Noël et des cadeaux pour les enfants !
Conditions à remplir pour s'inscrire* :
• être domicilié sur la commune de Chalette,
• être bénéficiaire des minimas sociaux (RSA, AAH, prestations Pôle emploi comme l'ASS ou du chômage).

Noël de la solidarité handicap : un bon repas pour deux au restaurant, un abonnement au Hangar ou un colis (gourmand ou bien-être).
Conditions à remplir pour s'inscrire* :
• avoir la reconnaissance d'un handicap auprès de la MDPH (RQTH, carte priorité, AAH...) ou bien être en invalidité.

* Les personnes inscrites sur l'un des dispositifs en 2020 recevront automatiquement un document afin de procéder à l'inscription 2021. Attention : une personne retraitée de 60 ans et plus ne peut pas bénéficier à la fois du cadeau aux retraités et du cadeau aux personnes en situation de handicap, il faut choisir entre les deux !



Inscriptions sur RDV :

CCAS · Espace Marlin · Chalette
Laura Jorda
02 18 12 01 92
laura.jorda@ville-chalette.fr

VENDREDI 15 OCTOBRE 20H30



Spectacle musical burlesque

MANGER

Cie ZYGOMATIC

BILLETTERIE ET RÉSERVATIONS

Le Hangar CHALETTE ESPACE CULTUREL

5, rue de la Forêt
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr
www.facebook.com/lehangar45/

Pass sanitaire et port du masque exigés

Animation bébés lecteurs : découverte du livre à travers des albums pour les tout-petits jusqu'à 3 ans. Accès libre. **Samedi 23 octobre** à 10h30 à la médiathèque de Chalette.

Ateliers à l'**Espace numérique** de la médiathèque :

- **Samedi 16 octobre** de 10h à 11h30 : envoyer un email
- **Samedi 23 octobre** de 10h à 11h30 : utilisation de Libre office textwriter

Conseil municipal le mardi 26 octobre à 20h30 · Salle des réceptions de l'Hôtel de Ville.

Permanence de l'avocat conseil le vendredi 15 octobre de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville.

Soirée jeux sur le thème "Partons en Asie" à la bibliothèque le **vendredi 22 octobre** de 19h30 à 22h30.



DU 13 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE

Contes magiques avec les conteuses de l'association Chimère et Mélusine **mercredi 13 octobre** à 16h.

Animations malles d'échappée game à partir de 6 ans avec *le monde de l'évasion (Villemandeur)* : le cirque, le monde d'Harry Potter... Les mardis, mercredis, vendredis et samedis. Réservations : 02.38.07.24.90 ou mediatheque.chalette@agorame.fr

Spectacle de magie avec la fée Sylvie Plusquellec **mercredi 27 octobre** à 16h.



EXPOSITION

La Ville et la section départementale de la Fédération nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP-ADIRP 45) organisent une exposition « **Des prémices de la seconde guerre mondiale au procès de Nuremberg** » du 9 octobre au 14 novembre 2021 (de 8h30 à 17h30) à la Maison des Associations (32, rue Claude-Debussy).

Mediathèque
de Chalette-sur-Loing

1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h